

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ



المملكة المغربية

وزارة الفلاحة والصيد البحري

والتنمية القروية والمياه والغابات

كتابة الحولة المكلفة بالصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime

AVIS

Concours de recrutement d'un maître de conférences Grade -A- au Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime Institut Supérieur des Pêches Maritimes (ISPM)

L'Institut Supérieur des Pêches Maritimes organise le 06 OCT 2026 un concours pour le recrutement d'un (1) maître de conférences grade -A- dans la spécialité suivante :

• BIOLOGIE (Phycologie et biotechnologie)

Le concours est ouvert aux candidats marocains justifiant d'un **doctorat** ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Le concours comprend deux épreuves :

- Epreuve basée sur l'étude des titres et dossiers scientifiques des candidats.
- Epreuve exposé et entretien, pour les candidats présélectionnés, avec les membres du jury.

Missions des candidats :

Les candidats assureront leurs activités d'enseignement de recherche et d'encadrement au sein de l'Institut conformément aux dispositions statutaires applicables au corps interministériel des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités.

Dossier de candidature :

- Une demande de candidature ;
- Deux copies de la carte d'identité nationale certifiée conforme ;
- Cinq exemplaires de curriculum vitae ;
- Cinq copies des diplômes certifiées conformes ;
- Cinq exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration ;
- Autorisation pour passer le concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Arrêté d'équivalence des diplômes, le cas échéant, pour les candidats lauréats des établissements d'enseignement étrangers ;
- Deux extraits d'acte de naissance ;

CA

Les candidats sont priés de déposer leur dossier de candidature à l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes sis à : Cité Aghezdis route d'Anza - Agadir avant le : **15 SEP. 2016** à **16h00**, délai de rigueur.

N. B : -Tout dossier hors délais ou incomplet sera rejeté.

Les listes des candidats admis à passer l'entretien oral, ainsi que les résultats définitifs de l'examen, y compris la liste d'attente, sont publiés sur la portail public de l'emploi : www.emploi-public.ma et sur le site du Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime : www.mpm.gov.ma .

La Secrétaire d'Etat auprès du Ministre
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Chargée de la Pêche Maritime

Signé : Zakia DRIOUICH

07 AOÛT 2016

Am